



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ALERTE MÉTÉO

à Mont-de-Marsan, le 4 décembre 2025

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE SPEZF (enjeu de sécurité) pour le phénomène « pluie-inondation »

Destinataires :

- tous les maires des communes du département
- SIDPC, DDPN 40, ONF, SDIS 40, CMIR SO, SMGBL, SMLL, Landes attractivité, CD40, Sous-Préfecture DAX, BESR, BREC, DDTM 40, DDETSPP 40, ENEDIS, SNCF COGC, ARS 40 et 33, DREAL 40, DMD/BA 118, DSDEN40, OFB, GGD 40, EMZD, LA POSTE, DRAC, GESTIONNAIRES AUTOROUTES A63 et A65, STANDARD PREF 40, Capitainerie Capbreton et Port Bayonne

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE JAUNE à enjeux de sécurité** pour le phénomène **pluie-inondation** pour l'ensemble des communes du département.

Période : jeudi 4 décembre 2025 à partir de 09h00

Commentaire :

Actuellement, une onde pluvieuse traverse d'Ouest en Est la région. Rapidement à l'arrière de cette onde, une traîne active d'ouest se met en place charriant des averses localement orageuses avec des intensités pouvant atteindre 5 à 10 mm/h voire très ponctuellement 10/15 mm/h.

En cours de nuit prochaine, ces averses persistent sur le sud-ouest et notamment sur les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Une accalmie sur les précipitations pour ces deux départements est prévue en fin de matinée, le vendredi 5 décembre 2025.

Sur l'épisode, on atteindra sur l'ouest des départements des cumuls de l'ordre de 30/50 mm en 24h et localement ils pourront atteindre 50 à 70 mm en 24h.

Par ailleurs, les coefficients de marée sont élevés de l'ordre de 94 pour la pleine mer de cet après-midi (vers 16h) et de 97 pour la pleine mer de demain matin (vers 04h). Ces fortes marées et les précipitations seront un facteur aggravant à un bon écoulement des eaux.

Consignes de comportement :

Je me tiens informé auprès des autorités.

Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.

Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.

J'évite de me déplacer.

Je surveille la montée des eaux.

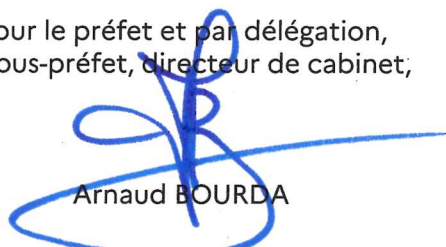
Je ne descends pas dans les sous-sols.

Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.

Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet;


Arnaud BOURDA